

30 ans du Club de Formation Continue - Rétrospective

l'avance et nous pouvons bénéficier du savoir-faire de nos collègues chaque fois que cela est nécessaire.

Le travail administratif pour les mêmes prestations est devenu exponentiel, à titre d'exemple, la comptabilité du Club de Formation Continue doit être présentée six fois : au comité, à l'assemblée générale, à la fiduciaire, à l'État de Neuchâtel, à notre association faitière et à l'OFAS. Ces présentations devant revêtir des formes différentes en fonction des demandes. Il en va de même pour les statistiques, listes de présences, classification des étudiants par types de handicap, dates de naissance, provenance géographique et nous avons échappé de peu au numéro AVS des participants suite à nos démarches auprès de l'OFAS.

Ce qui est important au terme de ces trente dernières années, c'est de constater que la formation continue est maintenant reconnue pour les personnes en situation de handicap. Les étudiants nous surprennent toujours par leur participation lors des cours, leurs savoirs, leur régularité. Les enseignants nous étonnent par la qualité de leur enseignement, leur inventivité dans l'aide à la personne et dans l'adaptation de leur support de cours.

C'était un projet quelque peu décrié et mal compris il y a trente ans, c'est une belle évidence actuellement.

Merci à toutes celles et ceux qui ont rendu cela possible.

Patrice Chaduc